

# Fiche pédagogique 01 Pourquoi utiliser l'outil TIC?

RTC 2024

# ARCANH RTC

## Outil TIC



En résumé:

- L'outil TIC est un **module d'aide au remplissage du classeur ARCANH**, qui part des données comptables et analytiques des établissements.
- Il permet de **réaliser directement dans le logiciel ARCANH, des étapes réalisées habituellement par l'établissement hors de l'outil via plusieurs fichiers excel**,  
*(correspondance des comptes ES avec RTC, UF-SA, corrections analytiques pour coller aux règles d'affectation du RTC...)*



# ARCANH RTC

## Outil TIC

Les objectifs du nouvel outil sont :

- De conserver les points forts du précédent TIC :
  - o Faciliter la réalisation du RTC à partir des données brutes de l'établissement (*balance comptable, balance comptable analytique extraites des SI sans modification*)
  - o Tracer toutes les modifications réalisées sur les données brutes
  - o Guider l'utilisateur de façon pédagogique pour avancer simplement dans les étapes préliminaires de la comptabilité analytique hospitalière (CAH)
- D'intégrer le déversement des données du TIC vers 2-PC et 3-SA
- Utiliser le nouveau système de traitement pour *les pools de personnel ou le personnel en cours de reclassement (SA REGUL)*
- De constituer un historique téléchargeable sur la plateforme e-RTC à la campagne suivante (*correspondance UF-SA, normaliser les comptes*)
- D'utiliser directement les documents de référence publiés par l'ATIH, via le logiciel : *la liste des sections d'analyses, le plan comptable et les règles d'affectation*

# ARCANH RTC

## Outil TIC – Etape 1

### ○ Déposer les balances comptables

- Fournir sa balance comptable (BC-onglet 1)
- Fournir sa balance comptable analytique (BCA-onglet 2)
- Le logiciel testera si les montants compte à compte sont identiques (onglet 3).
- Le logiciel validera l'étape si les montants par compte (avec une spécificité des achats et variations de stock) sont égaux.

Ecart des Charges hors gestion de stocks	0,00 €	Total des Comptes de gestion de stocks BC	19 008 581,37 €
Ecart des comptes Produits	0,00 €	Total des comptes de gestion de stocks BCA	19 008 581,37 €
Ecart Gestion de stocks			0,00 €

Lettre	N° compte	Libellé compte	Montant BC	Montant BCA	Ecart BC/BCA
H	602110	Spécialités pharma. avec AMM dans T2A	4 280 045,59	4 280 045,59	
H	602111	Spécialité radiopharmacie dans T2A	160 886,53	160 886,53	

Consulter le manuel utilisateur dédié au TIC pour les spécificités liées aux achats/variations de stocks/consommations

<https://www.atih.sante.fr/campagne-rtc-2019>

Onglet 3 : comparaison des montant BC et BCA. Le montant doit être égal entre les 2 fichiers

# ARCANH RTC

## Outil TIC – Etape 2

### ○ Normaliser les comptes

- Chaque compte BCA doit correspondre à au moins un compte comptable RTC de 2-PC.
- Le logiciel cherche si la correspondance existe
  - Si elle existe, le logiciel propose une correspondance (ex : le logiciel fera la correspondance automatique du compte 624800 avec le compte 6248 du RTC).
  - Si le logiciel ne trouve pas de correspondance, l'établissement doit fournir cette correspondance : soit manuellement dans le logiciel, soit en important un fichier
- Le logiciel validera l'étape si tous les comptes de la BCA ont au moins une correspondance avec un compte comptable du RTC.

N° compte BCA	Libellé compte BCA	Montant BCA	Conformité	A corriger	Titre	N° compte comptable RTC	Libellé compte comptable RTC	N° compte analytique RTC	
H778000	Autres produits exceptionnels	-37 842,80	OK (compte BCA modifié)	Non	CR3P	778	Autres produits exceptionnels	778	<a href="#">MODIFIER</a>
H781511	Reprises autres provisions pour litiges	-316 953,00	Compte inexistant dans le RTC	Non					<a href="#">AJOUTER</a>
H781511 (NORM 1)				Non	<a href="#">CR3P</a>	<a href="#">78153PENS</a>	<a href="#">Reprises sur provisions pour pensions et obligations similaires</a>	<a href="#">78153PENS</a>	<a href="#">Supprimer</a>

Correspondance proposée :  
ligne en blanc

Correspondance à modifier :  
ligne en couleur

Bouton de modification

# ARCANH RTC

## Outil TIC – Etape 3

Consulter le manuel utilisateur dédié au TIC pour comprendre les SA REGUL  
<https://www.atih.sante.fr/campagne-rtc-2019>

### ○ Réaliser la correspondance UF-SA

- Chaque UF doit correspondre à une SA déclarée dans le paramétrage
- SA REGUL
  - l'ES peut créer des SA de régulation (numérotée SA REGUL\_XX) pour traiter par exemple les charges d'UF de pools de personnels. Ces SA se créent seulement à cette étape.
  - Cette section deviendra une colonne pour les affectations de l'UF correspondante à l'étape suivante.
- Correspondance UF-SA manuelle ou par import de fichier
  - Le logiciel listera les UF contenu dans BCA.
  - Pour chaque UF, le logiciel proposera un menu déroulant avec les SA de l'établissement préalablement déclarées dans la partie paramétrage d'ARCANH.

N° UF	Libellé UF	Code SA RTC	Libellé SA RTC	Commentaire
0047	Equipe nuit Pédiatrie	<a href="#">934121101</a>	Pédiatrie enfants et adolescents - HC	
0048	Médecine du travail	<a href="#">931120</a>	Services administratifs liés au personnel (h)	
0049	Equipe mobile Médico-tech	<a href="#">REGUL_01</a>	Pool	

UF listées automatiquement par le logiciel

En cliquant sur ce lien bleu, un menu déroulant, contenant les SA paramétrées par l'établissement, s'affiche.

Zone de saisie de commentaire pour l'établissement

### ○ Déposer les ETPR

#### ○ Etape facultative



- 2 onglets seront à saisir
  - Onglet 1 : Dépôt de la correspondance grades (ou autre nomenclature) de l'établissement – codes SAE
  - Onglet 2 : L'établissement fournit les ETPR par grade (ou autre nomenclature) et par UF.

# ARCANH RTC

## *Outil TIC – Etape 5*

RTC 2024 : import possible dans les 2 onglets « Retraitements analytiques. Se référer au manuel d'utilisation du TIC

### ○ Retraitements analytiques

- Visualisation des affectations issues de la BCA après application de la correspondance UF-SA et de la normalisation des comptes
- 2 onglets à saisir
  - Onglet « Retraitements-RH » : onglet contenant les charges de personnels et les ETPR, pouvant être traités en parallèle
  - Onglet « Retraitements- hors RH » : onglet contenant les autres comptes
- Modifications possibles des affectations avec l'ajout d'une ligne « MODIF »

Compte BCA	Compte BCA modifié	Compte ANA RTC	Libellé compte (BCA ou RTC)	Commentaire	Règle	Montant BCA	Montant imputé sur les sections	Montant non imputé issu de la BCA	Restant à affecter
H602620	H602620	60262+603262	Consommations de produits d'entretien		C	130 410,09	130 410,09	0,00	0,00
H602631	H602631	60263+603263	Consommations de fournitures d'atelier		D	169 979,02	160 177,05	9 801,97	9 801,97
H602631	H602631	60263+603263 (MODIF 1)			D		0,00	0,00	

Compte pour lequel toutes les charges n'ont pas pu être affectées sur les sections (Restant à affecter = 9 801,97€)

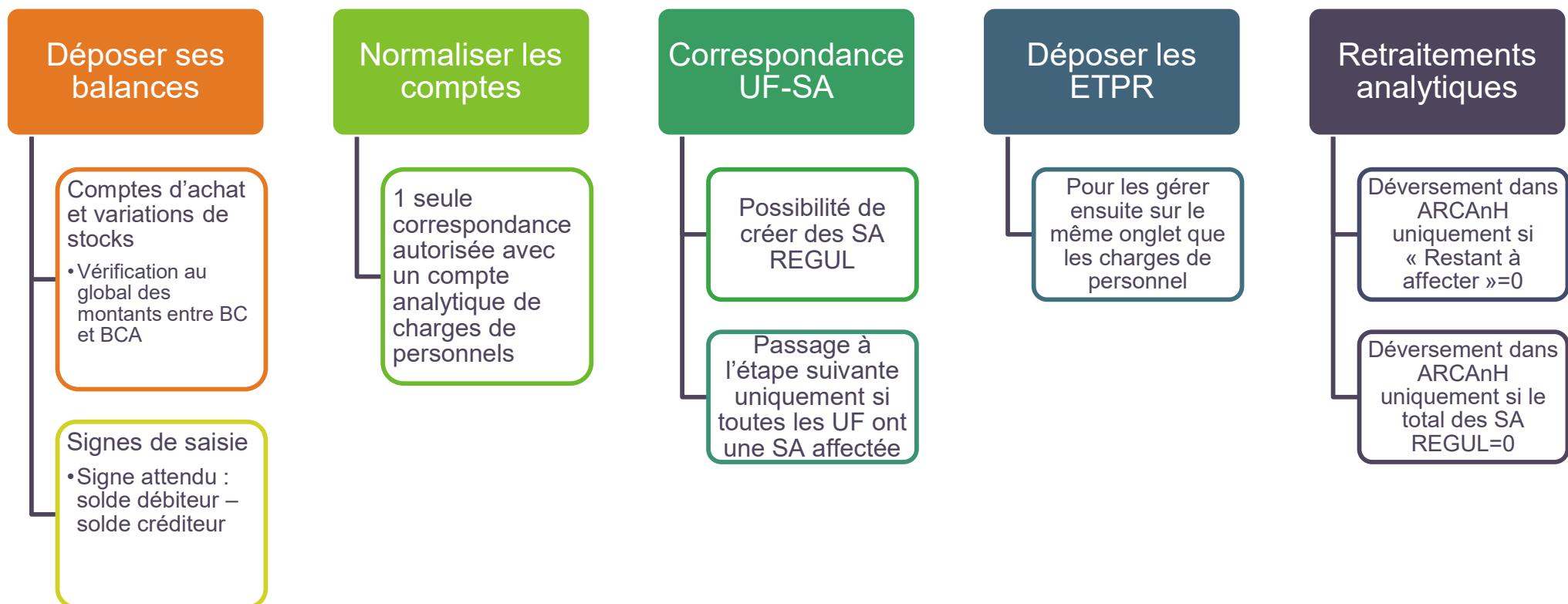
Création d'une ligne MODIF par l'établissement pour imputer les 9 801,97€ restant

Commenter ses imputations

Compte pour lequel toutes les charges ont pu être affectées sur les sections (Restant à affecter =0)

# ARCANH RTC

## Outil TIC – points de vigilance



# ARCANH RTC

## Documentation de l'outil TIC

**2 tutoriels sont à votre disposition pour prendre en main le TIC**

***Tutoriel niveau 1***

**Découvrir les principes du TIC**

***Tutoriel niveau 2***

**Cas pratiques**

**Ces tutoriels sont disponibles sur la page des tutoriels dédiés au TIC**

**<https://www.atih.sante.fr/outil-tic>**

**Merci de votre attention**

**Agence technique de l'information  
sur l'hospitalisation**

117, bd Marius Vivier Merle 69329 Lyon cedex 03  
Téléphone : 04 37 91 33 10  
Fax : 04 37 91 33 67

**[www.atih.sante.fr](http://www.atih.sante.fr)**